

régions différentes comme emplacement de l'Expo. Après avoir étudié la question plus longuement que d'habitude, j'optai pour l'île Ste-Hélène. Nous avons créé l'Expo. Nous l'avons lancée. Puis, qu'est-il arrivé? Lors de son inauguration, l'ancien premier ministre Lesage et moi-même, qui tous deux avons contribué à sa réalisation, étions assis si loin dans l'auditoire qu'un télescope ordinaire ne suffisait pas pour nous permettre de suivre les cérémonies. Le gouvernement avait décidé de faire de l'Expo une fête libérale—et on a fini par faire preuve dans les dépenses d'une libéralité sans pareille dans l'histoire du Canada.

On a gaspillé. On a fait des extravagances. Ce fut une orgie de dépenses inutiles sur lesquelles personne n'exerçait de contrôle. Voilà maintenant que les honorables vis-à-vis veulent nous faire adopter le bill C-6 pour liquider la corporation. Ils nous disent, de fait: Nous ne voulons pas entrer dans les détails ou révéler de faits sur les dépenses; nous voulons tout simplement que la Chambre des communes dise «Bienheureux ceux qui dépensent plus que de raison, car ils ont dépensé pour le bien du Canada.»

Rétablissons les faits, car autrement ils ne figureront jamais au hansard. Il serait bon de se rappeler que le 27 mars dernier, l'auditeur général, dans son rapport annuel, a donné des précisions qui prouvent, hors de doute, que ce qui s'est passé porte une accusation contre le gouvernement du Canada qui n'a pas su tenir les cordons de la bourse. Voici quelques précisions. Les frais de construction d'Habitat ont atteint les \$17,982,000, c'est-à-dire 10 millions de plus que les premières estimations. Monsieur l'Orateur, si vous voulez voir un habitat d'inefficacité, voyez cette construction. Personne ne veut y louer d'appartements car il faudrait disposer des ressources de l'Expo pour payer les loyers mensuels. Donc, là se dresse un monument dédié à l'inefficacité et aux folles dépenses dont les Canadiens doivent acquitter la facture. Lorsque l'on ajoute les honoraires des architectes et les autres frais au montant des dépenses, les 115 appartements terminés et les 43 appartements non achevés s'élèvent au coût total de \$22,685,000. J'aimerais que le ministre justifie cette dépense. C'était un gaspillage injustifié et tout ce qui en reste de tangible c'est ce monument, Habitat, que personne ne veut occuper.

Il y avait aussi les deux pavillons thématiques, l'Homme à l'œuvre et l'Homme interroge l'univers, dont le coût est passé de...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois m'excuser auprès du très honorable représentant mais il faut que je lui signale qu'aux termes de l'arti-

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

cle du Règlement, son temps de parole est expiré à moins que la Chambre, à l'unanimité, ne l'autorise à continuer.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur: Est-ce entendu?

Des voix: D'accord.

Le très hon. M. Diefenbaker: Merci. J'ai signalé ces deux pavillons thématiques. Estimés à l'origine à \$9,125,000, ils ont coûté \$20,560,000. Imaginez un peu ce qui se serait produit si un contrôle quelconque avait été exercé. L'auditeur général, que le gouvernement actuel ne semble pas priser énormément, exhortait le Parlement à ordonner une enquête à plein temps sur ces activités. Il parle ensuite des livres de comptes embrouillés. La comptabilité était si embrouillée que les deux auditeurs, M. Henderson et l'auditeur de la province de Québec, ont été incapables de certifier l'exactitude d'un montant de \$101,438,000 sur un revenu total approximatif de 141 millions. Cette somme a disparu sans laisser de trace. Rien n'indique comment ces 101 millions ont été dépensés.

• (4.00 p.m.)

Il en a été de même pour les salaires qui ont échappé à tout contrôle dès le départ. Trente-trois agents ont reçu des traitements de \$10,000 ou plus qui ont été augmentés au cours de l'année 1967 de 20 p. 100 à 60 p. 100. C'était l'époque où le gouvernement parlait d'inflation. Tout ce que ces gens avaient à faire c'était de dépenser; il n'y avait personne pour les surveiller.

Trente-trois employés ont laissé leur emploi avant la fin de l'année et ont reçu des indemnités de licenciement représentant 27 p. 100 en moyenne de leur traitement déjà gonflé. Non seulement ces personnes n'ont pas été mises à la porte, mais elles ont reçu une indemnité de licenciement s'élevant à 27 p. 100 de leur traitement majoré.

Environ 24,000 membres de l'effectif ont reçu pour les heures supplémentaires des sommes allant de \$1,000 à \$19,000 et formant le total de 4 millions et demi de dollars. A l'heure actuelle, on entend si souvent parler d'heures supplémentaires que ces gens de l'Expo seraient sages, à mon avis, d'instituer des cours par correspondance pour enseigner aux ouvriers comment arrondir leurs revenus.

Ensuite, une convention collective qui accordait au gros du personnel rémunéré à l'heure une indemnité de licenciement de 4 p. 100 a été élargie au profit d'employés qui n'étaient pas partie à la convention, et douze de ces derniers ont reçu un total de \$70,000, la somme la plus élevée ayant été de \$15,425.